



21 Grande rue

25170 CHAUCENNE

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHAUCENNE
DU 27 mai 2020 à 20h30

Président de séance : Bernard VOUGNON

Présents : Bernard Vougnon, Valérie Drugé, Bernard Merger, Jean-Luc Guillaume, Marine Martin-Jary, Mohammed Oubenaïssa, Marie José Vergon-Trivaudey, Gérard Petit, Coralie Jacquot, Samuel Vuillemin, Célia Sousa, Murielle Bazin, Yolande Merger, Dominique Robert, Agnès Allier

Absents excusés :

Absents :

Secrétaire de séance : Coralie Jacquot

Date de la convocation : 20/05/2020
Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de présents : 15
Suffrages exprimés : 15

Exceptionnellement et afin de respecter les normes sanitaires, la séance du Conseil Municipal s'est tenue au Centre de Vie sis 31 Grande rue à Chaucenne.

La séance est ouverte par le Maire sortant qui procède à l'appel des élus des conseillers élus, tous les élus sont présents.

La présidence est ensuite donnée au doyen des élus, Monsieur Bernard MERGER.

Élection du Maire

Monsieur Merger procède à un appel à candidature pour le poste de Maire, se déclare candidat :

- Bernard VOUGNON : 15 voix.

A l'unanimité des élus, Monsieur Bernard VOUGNON est élu Maire de Chaucenne et prend la suite de la présidence de la séance.

DÉLIBÉRATIONS

- **Détermination du nombre d'adjoints et élections des adjoints**
Il est proposé de fonctionner avec deux adjoints.
Délibération adoptée à l'unanimité.

Poste de 1^{er} adjoint :

Seule Valérie DRUGÉ se porte candidate : élue à l'unanimité.

Poste de 2^{ème} adjoint :

Seul Bernard MERGER se porte candidat : élu à l'unanimité

- **Poste de conseiller communautaire**

Monsieur Vougnon annonce sa démission du poste de conseiller communautaire de Grand Besançon Métropole. En vertu de l'ordre du tableau, Madame Valérie Drugé devient le conseiller communautaire, le suppléant est Monsieur Bernard Merger.

- **Indemnités du Maire et des adjoints**

Proposition pour le Maire à 31% de l'indice 1027.

Proposition pour les adjoints à 10,7% de l'indice 1027.

Délibération adoptée à l'unanimité.

- **Délégation du Conseil Municipal au Maire**

Monsieur le Maire propose que le Conseil lui accorde un certain nombre de délégations :

1° D'arrêter et modifier l'affectation des propriétés communales utilisées par les services publics municipaux et de procéder à tous les actes de délimitation des propriétés communales ;

4° De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

5° De décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;

6° De passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;

8° De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;

10° De décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 euros ;

11° De fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts ;

16° D'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle ;

20° De réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par le conseil municipal ;

24° D'autoriser, au nom de la commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre ;

26° De demander à tout organisme financeur, dans les conditions fixées par le conseil municipal, l'attribution de subventions ;

27° De procéder, dans les limites fixées par le conseil municipal, au dépôt des demandes d'autorisations d'urbanisme relatives à la démolition, à la transformation ou à l'édification des biens municipaux ;

Délibération adoptée à l'unanimité.

- **Commissions communales**

	Titulaires	Suppléants
SIVOM ACN	Célia SOUSA + Samuel VUILLEMIN	Coralie JACQUOT + Marie-José VERGON-TRIVAUDEY
SICA	Marie-José VERGON-TRIVAUDEY	
Commission d'Appel d'Offres	Bernard VOUGNON + Valérie DRUGÉ + Jean-Luc GUILLAUME + Gérard PETIT	Bernard MERGER + Mohammed OUBENAÏSSA + Dominique ROBERT + Marie-José VERGON-TRIVAUDEY
CCAS	Marine MARTIN-JARY + Yolande MERGER + Mohammed OUBENAÏSSA + Agnès ALLIER	
AUDAB	Agnès ALLIER	
Référent GBM "Eau et Assainissement	Dominique ROBERT	
Référent GBM "Voirie"	Gérard PETIT	
Référent GBM "PLUI"	Valérie DRUGÉ	
Correspondant défense	Bernard MERGER	

Délibération adoptée à l'unanimité.

- **Convocations dématérialisées**

Afin de simplifier l'organisation des réunions, il est proposé à ce que les convocations pour le Conseil municipal soient réalisées de façon dématérialisée.

Délibération adoptée à l'unanimité.

- **Charges des locataires**

Présentation du tableau des charges des locataires pour le second semestre 2019.

Délibération adoptée à l'unanimité.

- **Caution locataire**

La famille Lomprez a déménagé au 11 mai 2020, il est proposé de leur rendre leur caution donnée en début de location.

Délibération adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

Le Maire,

Bernard VOUGNON

